COMMUNE DE PEROUGES

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE DU 08 et 09 juin 2024

ARRÊTE n° 2024024 PORTANT AUTORISATION D'UNE FERMETURE DU PARKING DE L'OLIVET et DES COMBES

Le Maire de PÉROUGES.

VU la demande présentée le 22 mars 2024 par Madame Marlène BLASQUEZ, Présidente de *l'Association « Office Municipal des fêtes »* pour la manifestation «fête médiévale » les 08 et 09 juin 2024 ;

ARRETE

ARTICLE 1:

Madame Marlène BLASQUEZ représentant *l'Association "Office Municipal des Fêtes* » est autorisée à occuper l'ensemble du parking :

- de l'Olivet du mardi 4 juin à 8 h au mercredi 12 juin à 20 h et
- des Combes du vendredi 7 juin à 8 h jusqu'au lundi 10 juin à 8 h

ARTICLE 2:

Le parking de l'Olivet sera interdit au stationnement du public du mardi 4 juin à 8 h au mercredi 12 juin à 20 h.

Le parking des Combes sera interdit au stationnement du public du vendredi7juin à $8\ h$ jusqu'au lundi10juin à $8\ h$

ARTICLE 3:

Le présent arrêté est transmis à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de gendarmerie de Meximieux,
- Police Municipale de Meximieux
- SDIS Meximieux
- Madame Marlène BLASQUEZ

Fait à PÉROUGES le 22 mars 2024

Le Maire, Nathalie MICOLAS

